

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

SECTION 1: identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits de lavage et de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

SODITEC Sarl

24, rue Joseph-Marie Jacquard - BP 40180

F-67400 ILLKIRCH

Téléphone : +33 (0)3 88 55 29 40

E-mail : info.soditec@metaflux.fr - Internet : www.metaflux.fr

Contact pour informations : Tél : ++ 33 (0)3 88 55 29 40

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information - I.N.F.S.) : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N°1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Eye Irrit. 2 ; H319 - Graves dommages et/ ou irritations oculaires : Catégorie 2A ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion et irritation de la peau : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CL P]

Pictogrammes des risques



Point d'exclamation (SGH07)

Mot signal

Attention

Consignes en cas de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de sécurité

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

BUTYLGLYCOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36-XXXX ; Numéro CE : 203-905-0; N°CAS : 111-76-2

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : Xn ; R20/21/22 Xi ; R36/38
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119489428-22-XXXX ; Numéro CE : 270-115-0 ; N°CAS : 68411-30-3

Poids : 1-5%
Classification 67/548/CEE : Xi ; R41 Xn ; R22 Xi ; R38
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 3 ; H412

POTASSIUM CUMENESULFONATE ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119489427-24-XXXX ; Numéro CE : 629-764-9 ; N°CAS : 164524-02-1

Poids : 1-5%
Classification 67/548/CEE : Xi ; R36
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

(1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119489411-37-XXXX ; Numéro CE : 239-854-6 ; N°CAS : 15763-76-5

Poids : 1-5%
Classification 67/548/CEE : Xi ; R36
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

MÉTASILICATE DE DISODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119449811-37-XXXX ; Numéro CE : 229-912-9 ; N°CAS : 6834-92-0

Poids : 1-5%
Classification 67/548/CEE : C ; R34 Xi ; R37
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335

HYDROXYDE DE POTASSIUM ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119487136-33-XXXX ; Numéro CE : 215-181-3 ; N°CAS : 1310-58-3

Poids : 1-5%
Classification 67/548/CEE : C ; R35 Xn ; R22
Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

Indications diverses

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable. Azote. Couverture pour éteindre le feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Produits de combustion dangereux

Oxydes de soufre. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Safe handling: see section 7

Personal protection equipment: see section 8

Disposal: see section 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre Gel.

Informations sur l'entreposage commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (D)

Valeur seuil : 40 ppm / 196 mg/m³

Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 10 ppm / 49 mg/m³

Limitation de crête : 4(II)

Remarque : H,Y

Version : 01.09.2012

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)

Valeur seuil : 50 ppm / 246 mg/m³

Remarque : H

Version : 08.06.2000

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)

Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m³

Remarque : H

Version : 08.06.2000

Valeurs limites biologiques

BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / en cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Valeur seuil : 100 mg/l
Version : 31.03.2004

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Local) (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	246 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Local) (HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	1 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Local) (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	12 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	12 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	53,6 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	1 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	53,6 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	98 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	663 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	7,6 mg/kg
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	7,6 mg/kg
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	170 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	75 mg/kg
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Worker, Systemic) (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)
Valeur seuil : 89 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux / visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

Protection oculaire appropriée

En cas d'éclaboussures selon la DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains



Porter des gants de protection en cas de contact de longue durée

Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile).

Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

Remarque : Durée de résistance à la rupture

Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant combiné (DIN EN 141)

Type : A

Remarque

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P264 - Se laver mains soigneusement après manipulation.

8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : rouge

Odeur : caractéristique

Données de sécurité

Point de solidification :	(1013 hPa)	ca.	0 °C
Température d'ébullition/plage d'ébullition :	(1013 hPa)	ca.	97 °C
Point éclair :			négligeable
Seuil minimal d'explosion :			négligeable
Seuil maximal d'explosion :			négligeable
Pression de la vapeur :	(50 °C)		négligeable

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Densité :	(20 °C)	ca.	1,03 g/cm ³
Valeur pH :	(20 °C / 100 g/l)	ca.	11,5
Teneur en COV maximale (DE) :			5 Pds %
Teneur en COV maximale (Suisse) :			5 Pds %

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Sous pression normale distillation sans décomposition.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aluminium. Zinc.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Souris
Dose efficace :	770 - 820 mg/kg
Paramètre :	DL50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524- 02-1)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1080 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1152 - 1349 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	365 mg/kg
Méthode :	OCDE 425
Paramètre :	DL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Espèce : Rat
Dose efficace : 1250 - 1490 mg/kg
Méthode : OCDE 401

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Dermique
Dose efficace : > 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)

Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)

Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 300 - 2000 mg/kg
Méthode : OECD 402
Paramètre : DL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)

Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 5000 mg/kg
Paramètre : DL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)

Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 841 mg/kg
Méthode : OECD 402

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Inhalation
Dose efficace : > 20 mg/l
Paramètre : CL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)

Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2,06 mg/l
Temps d'exposition : 4h
Paramètre : CL50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)

Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 5 mg/l
Temps d'exposition : 4h
Paramètre : CL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)

Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 2 - 20 mg/l
Temps d'exposition : 4h

11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

pas de données prévues pour la préparation / le mélange.

11.3 Autres effets nocifs

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Peut être absorbé par la peau. Peut irriter les voies respiratoires.

11.4 Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3)
Espèce : Poisson

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	80 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	1474 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Methode :	OECD 203
Paramètre :	CL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)
Espèce :	Poisson
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	2320 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524- 02-1)
Espèce :	Cyprinus carpio (Carpe)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce :	Cyprinus carpio (Carpe)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	> 100 mg/kg
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce :	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	1,67 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	3,5 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	1815 mg/l
Temps d'exposition :	24 h
Methode :	DIN 38412 / partie 11
Paramètre :	CL50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	297 mg/l
Temps d'exposition :	21 d
Methode :	OECD 211
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	
Paramètre :	NOEC (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce :	Poisson
Paramètres d'évaluation :	Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace :	0,25 mg/l
Temps d'exposition :	90 d
Paramètre :	LOEC (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce :	Poisson
Paramètres d'évaluation :	Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace :	0,51 mg/l
Temps d'exposition :	90 d
Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia	
Paramètre :	EC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	1700 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OECD 202
Paramètre :	EC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Espèce :	Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	207 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	DIN 38412 / partie 9
Paramètre :	EC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia	
Paramètre :	NOEC (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation :	Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	21 d
Méthode :	OECD 204
Paramètre :	NOEC (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	100 mg/l
Temps d'exposition :	21 d
Méthode :	OECD 211
Paramètre :	NOEC (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce :	Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	2,4 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Paramètre :	NOEC (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Algues
Dose efficace :	286 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OECD 201
Paramètre :	LOEC (BENZENESULFONIC ACID, C10-C13-ALKYL DERIVATES, SODIUM SALTS ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	4 mg/l
Temps d'exposition :	28 d
Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues	
Paramètre :	EC50 (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce :	Algues
Dose efficace :	1840 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OECD 201
Paramètre :	EC50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce :	Desmodesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	72 h

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Paramètre : EC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524- 02-1)
Espèce : Desmodesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h

Toxicité bactérielle

Paramètre : EC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92- 0)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 3h

Paramètre : EC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524- 02-1)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 3h

Paramètre : EC50 ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 1000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Biodégradation

Méthode d'analyse : Biodégradation (BUTYLGLYCOL ; N°CAS : 111-76-2)

Paramètre : Biodégradation

Taux de décomposition : 88 %

Temps : 20 d

Méthode d'analyse : Biodégradation (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)

Paramètre : Biodégradation

Type : Aérobie

Taux de décomposition : > 60 %

Temps : 28 d

Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE)..

Méthode : OECD 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C

Méthode d'analyse : Biodégradation ((1-METHYLETHYL)BENZENESULFONIC ACID, SODIUM SALT ; N°CAS : 15763-76-5)

Paramètre : Biodégradation

Type : Aérobie

Taux de décomposition : > 60 %

Temps : 28 d

Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE)..

Méthode : OECD 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les codes déchets indiqués ci-dessous ne sont cités qu'à titre indicatif et se basent sur l'utilisation prévue pour ce produit. En cas d'utilisation spéciale et dans le cadre des possibilités d'élimination des déchets de la part de l'utilisateur, d'autres codes déchets peuvent éventuellement être assignés aux produits.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet / désignations des déchets selon code EAK / AVV

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

Code des déchets produit

07 06 01* - eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Code des déchets conditionnement

15 01 02 - emballages en matières plastiques.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible, les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

13.2 Informations complémentaires

These codes are assigned based upon the most common uses for this material and may not reflect contaminants resulting from actual use.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

< 5 % agents de surface anioniques
< 5 % agents de surface non ioniques

Directives nationales

AT: Marquage selon le règlement de l'Autriche (loi chimique / chemV).

CH: Veuillez noter la loi chimique / ChemV et Chem RRV selon le règlement de la Suisse.

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Classe VbF : -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

07. Informations sur l'entreposage commun - Classe de stockage

16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-79 DETERGENT UNIVERSEL SPECIAL NSF

Date d'exécution : 09.12.2014

Version (Révision) :

4.0.0 (3.0.1)

Date d'édition : 13.04.2015

AOX: adsorbable organohalogens

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CLP: Classification Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)

EAK / AVV: europäischer Abfallschlüsselkatalog (european waste catalogue)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

RCP: reciprocal calculation procedure

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

TRGS: Technische Regel für den Umgang mit Gefahrstoffen

VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten

VOC: volatile organic compound

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe

WGK: Wassergefährdungsklasse (water hazardous class)

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV: GESTIS-Stoffdatenbank

ECHA: Classification And Labelling Inventory

ECHA: Registered Substances

ECHA: Registered Substances

EC_Safety Data Sheet of Suppliers

ESIS: European Chemical Substances Information System

GDL: Gefahrstoffdatenbank der Länder

UBA Rigoletto: Wassergefährdende Stoffe

16.4 <> Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
35	Provoque de graves brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.

16.5 <> Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 <> Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.